

31.10.2007 - 12:30 Uhr

## Etude KPMG: Plus de recettes fiscales pour la Confédération et les cantons grâce à l'égalité de traitement entre toutes les banques suisses?

Zurich (ots) -

- Indication: L'étude peut être téléchargées en format pdf sous:  
<http://www.presseportal.ch/fr/pm/100001147> -

Etude sur l'impact financier de l'assujettissement de toutes les banques cantonales aux impôts sur le bénéfice et le capital

Les banques cantonales organisées en établissements de droit public sont pour la plupart exonérées des impôts sur le bénéfice et le capital, alors que les banques cantonales constituées en sociétés anonymes ne profitent pas du même privilège. Tant la Confédération que les cantons profiteraient d'une abolition du traitement fiscal particulier des banques cantonales.

Dix-neuf des vingt-quatre banques cantonales sont entièrement ou partiellement exonérées des impôts sur le bénéfice et le capital en Suisse. Cette inégalité dans le traitement fiscal au niveau de l'impôt fédéral direct est fondée uniquement sur la forme juridique adoptée par les banques cantonales. Tandis que les banques cantonales organisées en établissements de droit public sont exonérées de l'impôt sur le bénéfice, les banques cantonales constituées en sociétés anonymes n'accèdent pas aux mêmes avantages fiscaux. Au niveau des impôts cantonaux et communaux, le traitement fiscal des banques cantonales est guidé en particulier par des considérations politiques. Dans la mesure où toutes les banques cantonales fiscalement exonérées s'étaient acquittées des impôts sur le bénéfice et le capital pour l'exercice 2006, la Confédération et les cantons auraient perçu dans l'ensemble approximativement CHF 549 millions de recettes fiscales supplémentaires, alors que simultanément la distribution du substrat aux cantons aurait été réduite en conséquence. Ceci est le résultat d'une étude qui a été conduite par KPMG sur la base des rapports annuels des banques cantonales pour l'exercice 2006.

Recettes fiscales supplémentaires pour tous les cantons et la Confédération

Tant les cantons que la Confédération pourraient profiter d'une égalité du traitement fiscal entre toutes les banques suisses. Pour l'année 2006, la Confédération aurait pu encaisser ainsi plus de CHF 102 millions net d'impôts supplémentaires. Les cantons qui ne possèdent pas de banque cantonale ou ceux dont la banque cantonale est d'ores et déjà entièrement assujettie aux impôts auraient pu bénéficier de recettes fiscales supplémentaires. En particulier le canton de Zurich (environ CHF 170 millions) et la région bâloise (Bâle-Ville: environ CHF 48 millions, Bâle-Campagne: environ CHF 30 millions) auraient pu considérablement profiter d'une imposition des banques cantonales. Les deux autres places financières de Genève (environ CHF 14 millions) et du Tessin (environ CHF 7 millions) auraient pu également et significativement disposer de plus d'impôts.

Plus de transparence par la suppression des privilèges fiscaux

L'abolition de l'exonération fiscale des banques cantonales et l'égalité du traitement fiscal entre toutes les banques suisses en résultant conduiraient à l'amélioration de la comparabilité des performances réalisées par les banques ainsi qu'à un accroissement

remarquable de la transparence. L'abolition de ces privilèges fiscaux est de nature purement politique et est totalement indépendant des considérations liées à la privatisation des banques cantonales.

Des informations plus détaillées sur l'enquête " Et si toutes les banques cantonales payaient des impôts... " sont disponibles sur le site [www.kpmg.ch](http://www.kpmg.ch) et peuvent être téléchargées.

KPMG International est un leader des services de révision comptable, de conseil fiscal, juridique et financier. A l'échelle mondiale, KPMG emploie près de 113 000 collaborateurs dans 148 pays. Les activités de KPMG Suisse sont intégrées à KPMG Holding SA (le membre suisse de KPMG International). Sous ce toit, KPMG SA emploie en Suisse près de 1 500 personnes réparties dans treize sites. Dans l'exercice 2006, KPMG Suisse a réalisé un chiffre d'affaires de 401.4 millions de francs.

Vous trouverez de plus amples informations sur [www.kpmg.ch](http://www.kpmg.ch).

Contact:

KPMG SA  
Stefan Mathys  
Corporate Communications  
Tél.: +41/44/249'27'74  
Mobile: +41/79/227'98'31  
E-Mail: [kpmgmedia@kpmg.ch](mailto:kpmgmedia@kpmg.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001147/100548048> abgerufen werden.